

Le Bureau communautaire s'est réuni le 20/10/2022, sur convocation du Président envoyée le 07/10/2022

**Présents(es)** : F. CHARTREUX, R. SILLAIRE, L. GUYOT, J. BOCANEGRA, D. PICARD, Ph. MONALDESCHI, C. SAUVAGE, O. HEYOB, JL. CLAUDON, E. POIRSON, X. COLIN.

**Excusés** : A. HARMAND, JP. COUTEAU, E. PAYEUR, JL. STAROSSE, R. ARNOULD, M. GUEGUEN.

**BU2022-32 – ENVIRONNEMENT (8.8) - DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR DIVERS PROJETS D'AMELIORATION DU RESEAU D'EAU POTABLE**

**Par la prise de la compétence « eau » le 1<sup>er</sup> janvier 2020 lui permettant d'avoir une vision globale des différents services d'eau potable sur l'ensemble de son périmètre, la communauté de communes Terres Toulouises, dans un objectif de sécurisation de l'alimentation en eau potable et de bonne gestion de son patrimoine, envisage de concrétiser divers projets d'amélioration de son réseau et de solliciter notamment l'aide financière de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.**

Après bientôt 3 ans de gestion de l'exploitation des services d'eau potable, un certain nombre de fragilités des réseaux d'eau communautaires s'est confirmé, qu'elles soient de l'ordre de la vulnérabilité de la ressource en eau et donc du besoin de sécurisation des réseaux de distribution, comme de l'ancienneté de certains réseaux et équipements essentiels à l'alimentation en eau.

Au regard des aides pouvant être apportées par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse dans le cadre du plan de relance et du Xième programme de l'Agence, les opérations suivantes, jugées comme prioritaires, pourraient faire l'objet de l'octroi de subventions :

Opération	Coût estimé des travaux et études (HT)	Taux de subvention attendu	Montant estimé des subventions attendu (HT)
Création de la nouvelle station de refoulement de St-Mansuy en remplacement de l'équipement actuel dans un état de vétusté avancé.	Acquisition foncière : 50 000 € Travaux : 350.000 € Etudes/honoraires : 100.000 € Total : 550 000 €	30 %	150.000 €
Création d'une canalisation de 2 km entre Lucey et Lagny pour assurer la sécurisation par Toul des communes de Lagny, Ménil-la-Tour, Sanzey, Royaumeix et Andilly	Travaux : 370.000 € Etudes/honoraires : 40.000 € Total : 410 000 €	30 %	123.000 €
Mise en service, à demeure, d'une pompe d'exhaure dans la galerie sous fluviale contenant la conduite de refoulement des eaux du puits Ranney 2 à TOUL et réalisation du diagnostic de la structure de la galerie technique	Aménagements : 40.000 € Etudes/honoraires : 6.000 € Total : 46 000 €	70 %	32.200 €

Mis en ligne le 24/10/2022 à 16h56

REÇU EN PREFECTURE

le 24/10/2022

Application agréée E-legalite.com

**En conséquence, le Bureau communautaire est invité à :**

- Autoriser le Président à solliciter l'accompagnement financier de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse pour les projets énumérés ci-dessus,
- Autoriser le Président à solliciter des subventions auprès d'autres financeurs potentiels (Département, Région Grand Est, ...) pour ces projets,
- Autoriser le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

Mis en ligne le 24/10/2022 à 16h56

**REÇU EN PREFECTURE**  
le 24/10/2022

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-054-200070563-20221020-BU2022\_32-D